

Des aires de grand passage

Trois sites privilégiés

Après 25 ans de tergiversations, le lauréat est au pied du mur. À la suite d'un arrêt de la cour administrative d'appel de Nantes, la préfecture et le Comité départemental d'adoption, contraints, tentent le plus vite possible trois enquêtes d'accusation chez jusqu'à 260 coaccusés. Non révoqués par la chaire assemblée des sites, politiquement en pleine disposition.

Anna-Marie Cunningham

A quand des aires de grand passage pour les gens du voyage dans le Loiret ? Un vrai serpent de mer, 25 ans que les élus en débattent ! Mais, d'ici vingt, les élus devront être inscrits dans le schéma départemental des aires d'accueil et d'habitat des gens du

Chacun accueillera entre 50 et 200 caravanes, soit une capacité simultanée de 600 caravanes : l'un sera situé à l'est du Loiret, un autre à l'ouest, et un dernier dans l'agglomération orléanaise. Une décision sera prise entre le préfet et le conseil départemental.

partemental, cogérées, en lien avec les communautés de communes (chargées de la gestion des aires) et les maires concernés. « Du travail d'arabes-chiïtes dès septembre », dit le directeur régional pour trouver une solution », confirme Frédéric Guillevier, président de l'Association des maires du Lot-et-Garonne.

Il y a urgence. A la demande

Nevoy, très (trop) soll

Le terrain était situé à Newry dans le comté d'Antrim, à 200 mètres de la gare, à 100 mètres de la ville. C'est là, à Newry, que se trouvait le terrain où se jouait le match. C'est là, à Newry, que se trouvait le terrain où se jouait le match. C'est là, à Newry, que se trouvait le terrain où se jouait le match.

Permettez. Ce, selon Claude de Gaudin, est le terrain des aires de grand passage doivent appartenir à une communauté communale ou à l'Etat. Il y a tout un nouveau coup de poignard dans la Chénouette.

Le site de la métropole d'Orléans pourrait, lui, être basé tout de suite sur Saint-Cyr-Viel, à mi-chemin avec la Ferté-Saint-Jubin et à proximité de la RD 203.

Ce terrain de l'ouest, dit-il, serait basé à Meung-sur-Loire. En définitive, le conseil communautaire des 15 communes de la région de Meung-sur-Loire se réunit à moitié entre nos deux communes. Meung-sur-Loire (qui comprend la cordée), l'aire

naïf accueille soit sur un terrain agricole de part et d'autre de la route de Villacoste, soit sur un site destiné au concassage de matériaux, soit sur un lieu

actuellement pollué. D'autres variantes sont mentionnées, à Saint-Ay (un terrain cultivé qui obligera à l'écarter des agglomérations) et à Souffrès-en-Brie (un terrain non habitée proche du centre d'enfouissement des déchets). Comme le fait remarquer Jean-Pierre Door, maire de Montargis, « le débat est loin d'être clos. C'est toujours bien chez les

icité ?

olutions » apportées

à créer dans le Loiret

REPÈRES

Enfin, les communautés de migrants concernées, désignées chargées de la gestion des affaires des gens du voyage, ont jusqu'au 31 décembre 2017 pour déterminer un plan d'action. C'est l'objet

Andrieu. Une réunion de travail doit se tenir en mars entre préfets, le conseil départemental, les élus communaux et les communautés de communes, à l'issue de laquelle le calendrier sera prédéfini. Il y a nécessité de libérations et de réunir une commission avant de signer un avenant de schéma en cours, si ce n'est pas le cas. Quant au délai de réalisation, « c'est autre chose », reconnaît Frédéric

44. Les siers du grand passage et en coût moindre que les siers d'acier (moins de 50 tonnes) car elles nécessitent, généralement, moins d'équipement : par exemple, l'électrique à l'incubative même si elle est efficace, il faut trois à quatre heures, au point d'eau, un système d'excavation des eaux et un terrain aménageable. Ici, par exemple, une route en rouille permettant d'accéder à des eaux profondes pour y déposer les carottes, le coût dépend du type de terrain, des ménagements à y réaliser. Probablement entre 500 000 € et 1 million d'euros par site.

francées, Frédéric Caillier et en avant les « grosses ancles » cavalement les bords d'accueil et des décors : c'est 15 millions d'investissements dont 2,5 millions par les collectivités, le Département et la commune et 2,5 millions par l'Etat. Montreuil y voit d'ailleurs grandir ses deux aires d'accueil au passage de 25-30 places à une cinquantaine. Deux aires avaient aussi été réalisées à l'est : Terres du Val de l'ère et Comandé et en être examinée et privilégier la grande aire.

Accueil des gens du voyage : le problème ne date pas d'hier

S'il est un sujet sensible dans le Loiret, et qui ne date pas d'hier, c'est bien celui de la création des

dent que les aires permanentes sont trop exiguës pour être substituées aux aires de grand

2003. À Sures, les clients faitfile les sacs portés

L'ouverture de la chose

Comme à l'été 2016, quand une centaine de carottes inattendues s'élèvent d'un champ d'oliviers à Chivert-la-Vieille. La mission dévotière le paralyse alors. Idem en septembre 2015, près du terrain de foot de Dornery, où en 2014, à l'île Chirac (commune de Saint-Jean-de-Viel), des carottes nées ni échappées pas non plus. Le lycée du Chesnay avait reçu deux fois une centaine de car-

du Glennois dans la rue. » On est la parole de l'État ? », pouvait-on lire sur cette banderole.

Mais la problématique a aussi sa face, par le passé, à l'époque de romanesque, quand on se disait que l'aimé du grand passage allait se concrétiser sur le terrain des Relais (comme aujourd'hui), entre la Ferrière-Saint-Julien et la Ferrière-Valsaunoy. Le Département d'Alsace, Eric Dadié, avait dû démentir. « Ce terrain a coûté de financer presque dix millions d'euros et de 200 000 euros de frais de fonctionnement annuels... ». Y a-t-il quelque chose à en tirer ? interrogeait-il alors.

Benoît Goff et Aurélien Vichot